

Célébrer en Suisse le 20^{ème} anniversaire de la Journée mondiale du refus de la misère

Berne, le 17 octobre 2007

1. Le vingtième anniversaire de la Journée mondiale du refus de la misère

Le 17 octobre 1987, des milliers de défenseurs des droits de l'homme se sont rassemblés à Paris pour déposer une dalle à l'honneur des victimes de la misère et pour s'associer à l'appel de Joseph Wresinski gravé sur cette dalle :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Depuis cette journée a été célébrée dans le monde entier, en particulier par des personnes en situation de grande pauvreté. En 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu officiellement cette journée mondiale.

2. Refuser la misère, un chemin vers la paix

Le concept de la célébration du 17 octobre 2007 est développé dans une « déclaration de solidarité » actuellement en signature à travers le monde. Elle met l'accent sur

- le respect de la dignité de toute personne
- l'accès effectif de tous aux droits humains
- le fait que les plus pauvres sont les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté
- l'association des plus pauvres à l'élaboration des politiques et à des dialogues visant une société sans exclusion ni grande pauvreté.

Ce concept est porté par de nombreuses associations à travers le monde. Il est très proche de la déclaration faite par cinq ONG (ATD Quart Monde, Caritas Suisse, CSIAS, EPER, OSEO) à l'occasion du 17 octobre 2006.

3. Des temps forts à Berne le 17 octobre 2007

Plusieurs associations se mettent ensemble pour promouvoir un dialogue avec les plus pauvres et pour exprimer l'engagement de tous ceux qui se battent pour un monde sans exclusion.

Sont prévus :

- une rencontre de dialogue entre Madame Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération, et une délégation prioritairement composée de personnes ayant l'expérience de la pauvreté en Suisse (Palais fédéral, 15 h)
- des rencontres entre des associations dont le siège est à Berne et des délégations de groupes dans lesquels les plus pauvres prennent la parole (Berne, au siège de ces associations, entre 10h et 16h)
- une animation pour les enfants autour des gestes posés par les enfants pour refuser la pauvreté et l'exclusion ici et dans le monde : « Qui peut changer le monde sans moi ? » dit Julien, d'Haïti. Ces gestes sont symbolisés par des grandes silhouettes réalisées par les enfants (place fédérale, 15h30 à 17h15)
- une exposition de banderoles exprimant les engagements quotidiens pour lutter contre la pauvreté (place fédérale, 15h30 à 17h15 – puis de 18h30 à 20h). Cette exposition représentera un long ruban autour de la place fédérale, signe du lien qu'il y a entre ces expressions et ces engagements.

Le point culminant de la journée sera un rassemblement des défenseurs des droits de l'homme, sur la place fédérale, de 17h30 à 18h30. Il sera marqué par

- des prises de parole des personnes en situation de pauvreté et d'une personnalité politique
- un jeu scénique préparé avec le funambule David Dimitri qui mettra en valeur dans le ciel de Berne les expressions et les engagements transmis par les silhouettes et les banderoles. Le fil du funambule symbolise que toutes ces expressions et ces engagements créent des liens et sont reliés les uns aux autres.
- une proclamation de la déclaration de solidarité.

4. Une préparation mobilisatrice

Plusieurs groupes à travers la Suisse préparent deux types d'expression :

- a) des personnes s'expriment sur des carrés de tissu de 35cm x 35cm soit en écrivant une phrase personnelle sur « refuser la misère, un chemin vers la paix » soit en faisant un tableau qui représente l'engagement contre la pauvreté et les liens qui cassent l'exclusion. Puis ces carrés de tissu sont mis sur des banderoles de 2m x 60cm. Ceux qui le souhaitent mettent aussi sur cette banderole le nom et/ou le logo de leur association, ou le nom de la ville ou du canton d'où viennent ceux qui se sont exprimés.
- b) les groupes où des personnes en grande pauvreté prennent la parole préparent un dossier pour Micheline Calmy-Rey en écrivant deux pages sur la réalité de la pauvreté en Suisse, sur ce que les plus pauvres pensent de cette réalité, sur les efforts qui sont faits par chacun pour se battre contre la pauvreté et l'exclusion, sur ce qui devrait changer et sur des propositions de changement.

Contact : Ursula Jomini - ursula.jomini@atdvwqm.ch
Olivier Gerhard - olivier.gerhard@atdvwqm.ch
Tel. 026 413 11 66 - Fax 026 413 11 60 - ATD Quart Monde - 1733 Treyvaux